

## Chapitre 3

### Peuplement, mobilité, espaces de vie

**Valérie Golaz et Philippe Hamelin**

Le processus du peuplement, c'est-à-dire la manière dont se (re)distribue la population spatialement, connaît depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle un profond bouleversement. Le dynamisme de la croissance démographique et la révolution apportée par le développement des réseaux de transports et de communication impliquent un mode de peuplement basé sur une concentration des populations en milieu artificialisé – les villes – et sur l'extrême mobilité des hommes, à l'opposé de la civilisation agricole où, proche de son terroir, l'homme se déplaçait rarement et lorsqu'il migrait c'était sans retour.

Aujourd'hui, un habitant de la planète sur deux vit en ville. L'espace de vie des familles est souvent éclaté entre différents lieux de résidence, de formation, d'activité... Les mobilités sont nombreuses et variées tant du point de leurs fréquences que des distances parcourues : du va-et-vient quotidien, entre résidence et travail, aux déplacements saisonniers, plus ou moins lointains, nationaux ou internationaux qui impliquent parfois la pluri-résidence. Les migrations ne sont jamais définitives, les lieux d'émigrations peuvent être multiples et le retour reste toujours probable, chaque lieu n'étant qu'une étape d'un parcours parfois complexe. La segmentation spatiale de l'espace de vie et la généralisation des mobilités posent de nouvelles problématiques territoriales parce qu'elles sont accompagnées de l'émergence de nouveaux modes d'organisation sociale et de relations différentes entre l'homme et son environnement. Les équilibres sociaux, environnementaux et géopolitiques sont déstabilisés et la rapidité de cette déstabilisation fait craindre aussi bien des flux migratoires de grande ampleur que des catastrophes écologiques majeures ou des conflits croissants pour le contrôle des territoires et de leurs ressources.

Cette nouvelle organisation du peuplement est concomitante au Nord et au Sud. Dans les pays du Sud, le phénomène est récent et très rapide ; de plus les Etats n'ont pas les ressources suffisantes pour développer les infrastructures nécessaires et accompagner les changements de répartition spatiale de la population, dont la croissance des villes et l'accumulation de réfugiés internationaux sont les expressions les plus fortes. Ils n'ont pas non plus d'Amérique pour accueillir leurs migrants et leurs exclus comme c'était le cas pour les migrants partis d'Europe au XIX<sup>ème</sup> siècle.

La mobilité doit être considérée comme un vecteur structurant les espaces ruraux comme les espaces urbains et plus encore les espaces périurbains ; elle devient une préoccupation tant des chercheurs que des politiques. Cette approche spatiale, sinon territoriale de la mobilité et de la population, autrement dit, de la recomposition des territoires en termes de peuplement, d'acteurs et d'usages, est, nous semble-t-il, une voie pertinente si l'on veut comprendre l'impact des migrations, qu'elles soient internes ou internationales, temporaires ou définitives, rurales ou urbaines.

Dans cette note nous proposons un état des connaissances sur le processus de transformation des modes d'utilisation et d'appropriation de l'espace, à la fois dans ses dimensions géographiques et sociales, sous quatre angles d'approche : la relation entre mobilité et environnement, la croissance urbaine, la question des réfugiés et des déplacés et enfin, les migrations internationales.

# 1 - Mobilités et mutations environnementales : des processus interactifs<sup>21</sup>

## 1.1 - Les nouvelles formes de mobilité accroissent les déséquilibres environnementaux

Il est probable que la planète n'en soit encore qu'aux prémices d'un processus intense de mobilité spatiale résultant des mutations environnementales en cours et à venir et que les déplacements massifs de populations engendreront encore des bouleversements sociaux, économiques et environnementaux, qui pourront entraîner de graves déséquilibres écologiques. Une série de ruptures dont on peut dresser une typologie selon des critères de nature écologique, économique ou politique provoque le déplacement de millions de personnes chaque année. La destructuration des modes de production agricole et plus globalement des sociosystèmes ruraux est porteuse de déplacements massifs et brutaux, sources de déséquilibres environnementaux de tous les espaces, ruraux, urbains et périurbains. La mécanisation agricole, les techniques modernes et sophistiquées, les moyens de communication instantanée, les transports rapides à des coûts réduits... ont modifié les processus migratoires, leur durée, leur réversibilité, etc. Cette (dé)régulation économique est la cause majeure d'importants mouvements contemporains de population, et de la mobilité qui va croissante, accélérant notamment l'urbanisation dans les pays en voie de développement et contribuant aux déséquilibres populations-ressources.

## 1.2 - La recomposition des espaces ruraux

Les signaux omniprésents des contraintes écologiques : saturation des terres cultivables, perte de productivité des terres agricoles, surexploitation des pâturages ... ont des répercussions directes sur l'environnement et les processus migratoires. L'exode rural a concerné plusieurs centaines de millions de personnes durant les 25 dernières années. Malgré cela, en Afrique, dont la population rurale a doublé entre 1960 et 2000, les taux d'accroissement de celle-ci resteront positifs dans les décennies à venir ; presque partout ailleurs, ces taux sont en régression. Les départs temporaires ou définitifs remettent en cause les fonctionnements des sociétés, affectant par là même les modes d'utilisation de l'espace et de gestion des ressources. Ainsi, dans l'avenir, les problèmes tenant aux usages des territoires, à l'appropriation et à la concentration foncière constitueront sans doute autant d'obstacles à la mise en place d'une agriculture durable. Suivant les situations écologiques, la tendance au morcellement, la privatisation des terres collectives, en fait tout ce qui a trait au foncier, ont des répercussions directes sur l'environnement et les processus migratoires.

## 1.3 - Au risque d'un monde de citadins

La dégradation des milieux est souvent un phénomène dont les causes sont à rechercher dans le fonctionnement et l'organisation des sociétés. La transformation des écosystèmes résulte en bonne part de la mobilité des hommes et de la distribution des populations dans l'espace; les populations urbaines tendent à former de nouveaux écosystèmes largement déconnectés de leur environnement physique où l'exploitation des ressources répond de plus en plus à des logiques marchandes globalisées. L'accroissement urbain s'accompagne de très fortes pressions sur les marchés fonciers, les ressources disponibles en eau et l'approvisionnement

<sup>21</sup> Sur la base de la contribution d'Hervé DOMENACH « *Processus de mobilité spatiale et mutations environnementales* », 12 p.

énergétique; plus les concentrations de population urbaine se développent, plus elles risquent de mobiliser les réserves au-delà du raisonnable et de peser sur les processus de renouvellement des ressources.

L'interactivité entre la dynamique des mobilités et les mutations environnementales provoque une instabilité structurelle du peuplement qui oblige à penser le développement suivant un mode de gestion où la mise en œuvre de nouvelles régulations vise la pérennisation des ressources. Or, si les pays nantis disposent de moyens pour prendre en compte les contraintes qui pèsent sur l'environnement, la première priorité des pays démunis est de satisfaire les besoins élémentaires de leur population, ce qui explique en partie les échecs successifs des conférences internationales quant à la gestion des espaces du futur. Et pourtant, seule la coopération internationale permettra de gérer :

- le développement des flux migratoires de toute nature : internes ou internationaux, légaux ou clandestins, pour le travail, la santé ou les études...
- le défi que représente l'instabilité du peuplement, engendrée par les mobilités, pour la mise en place d'un développement durable
- la résolution des conflits engendrés par le contrôle des territoires et l'accès aux ressources
- les choix énergétiques et les modes de production afin que les hommes aient le temps de prévenir les changements climatiques.

## **2 - Les défis urbains face à la recomposition continue des villes<sup>22</sup>**

Dans les pays du Sud, longtemps ruraux<sup>23</sup>, les dernières décennies ont été marquées par une urbanisation rapide. La proportion de population résidant en ville augmentera encore dans les prochaines décennies : malgré la diminution des migrations depuis les campagnes vers les villes, la jeunesse des structures par âge des populations résidant déjà en ville entretiendra des rythmes d'accroissement élevés, souvent supérieurs à ceux observés en milieu rural. Le processus d'urbanisation des pays en développement, même s'il n'a pas atteint les taux projetés par les organisations internationales dans les années 1980, est inéluctable. Plus que de tenter de freiner les migrations vers la ville, comme le préconisaient les recommandations émises à la CIPD du Caire en 1994, dans les pays du Sud l'enjeu actuel est la gestion de la ville et de ses habitants.

### **2.1 - Urbanisation et croissance urbaine, un phénomène complexe difficile à quantifier**

La croissance urbaine a touché tous les pays du Sud dans les dix dernières années. Cependant, malgré l'universalité du phénomène, il reste difficile à quantifier dans sa globalité. En effet, différentes définitions de la population urbaine se côtoient et s'opposent, fondées sur la notion de résidence en ville. Or comment définit-on la ville ? Par le bâti, par les activités qui s'y développent, ou par les densités de populations qu'elle supporte ? Le concept de résidence, supposée unique et fixe dans le temps, pose lui aussi des problèmes, comme le montrent de nombreuses études sur la circulation des individus entre milieux rural et urbain. Malgré les flottements qui entourent la définition de la croissance urbaine, on estime à environ 2 milliards la population urbaine du Sud.

La population urbaine est inégalement répartie dans les pays du Sud. Les pays les moins avancés sont en général moins urbanisés que la moyenne. De grosses différences peuvent être

<sup>22</sup> Sur la base de la contribution de Françoise Dureau « *Croissance et dynamiques urbaines dans les pays du Sud* » 19 p.

<sup>23</sup> En 1975, 27% de la population des pays en développement habite en ville. Cette proportion atteint 40% en 2000 (source : Nations Unies, 2002).

perçues à l'échelle des continents : l'Amérique latine connaît des taux d'urbanisation comparables à ceux des pays du Nord (plus de 70 % de population urbaine), alors que l'Afrique et l'Asie, malgré une croissance toute aussi forte, sont encore majoritairement rurales (moins de 40 % de population urbaine). Mais la situation au sein de ces continents est elle-même contrastée, l'ouest de l'Asie, l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud présentant des taux d'urbanisation largement supérieurs aux moyennes continentales.

Le rythme de croissance urbaine, en baisse dans la plupart des pays, est resté cependant élevé dans la dernière décennie (environ 3% par an). L'accroissement naturel reste élevé, du fait du déséquilibre démographique entre villes et campagnes, les jeunes en âge d'avoir des enfants étant plus nombreux en ville, et parmi eux, les femmes sont de plus en plus présentes.

## 2.2 - Hétérogénéité des métropoles et gouvernance

Phénomène nouveau et remarquable, la multiplication des villes de plusieurs millions d'habitants concerne les trois continents du Sud. Ces « métropoles » sont caractérisées par leur jeunesse, tant en ce qui concerne leur propre histoire que la structure de leur population et leur croissance démographique et spatiale rapide.

Au niveau global, les métropoles apparaissent de plus en plus composées d'une mosaïque de micro espaces. La ségrégation entre ces espaces est souvent marquée par un bâti de qualité très variable et un accès aux services publics (éducation, santé) très inégal. Ces fortes différenciations peuvent entraîner une marginalisation, renforcée pour les populations urbaines les plus pauvres qui faute de moyens de transport n'ont pas accès aux ressources de la cité. La recherche s'est beaucoup penchée, au cours de ces dernières décennies, sur la croissance urbaine par immigration et il est désormais nécessaire de s'interroger sur les dynamiques de peuplement intra-urbaines. En effet, après une première phase de construction et d'expansion spatiale, les villes s'agrandissent aussi à l'heure actuelle par la reconstruction d'espaces bâtis, par la densification de certaines zones, entraînant ainsi d'importantes recompositions du territoire urbain. Enfin, 36% de la population des villes du Sud vivent en deçà du seuil de pauvreté des Nations Unies, et sont généralement regroupés dans les quartiers périphériques des grandes agglomérations.

A l'heure où la population urbaine atteint des proportions nouvelles dans les pays du Sud, et où cette croissance urbaine est de plus en plus endogène, il est primordial de mieux connaître les dynamiques internes aux grandes villes, de disposer de données fines et d'outils pour en prévoir et planifier l'aménagement et en améliorer ainsi la gouvernance. Et, à l'échelle nationale ou régionale, il faut avancer dans la connaissance des relations qui s'établissent entre les villes pour promouvoir des maillages urbains qui respectent les équilibres territoriaux.

## 3 - Réfugiés et déplacés<sup>24</sup>

La majorité de la population réfugiée ou déplacée dans le monde se localise dans les pays du Sud, en Asie et en Afrique, principalement. Pour l'essentiel, ces populations sont victimes de guerres civiles et non pas de conflits entre deux états. Le continent africain est celui où l'ampleur du phénomène pose sans doute le plus de difficultés tant du fait de la durée des conflits que du fait de la pauvreté des pays sub-sahariens. Les réfugiés pris en charge par l'assistance humanitaire dans les pays du Sud sont majoritairement maintenus dans des camps

---

<sup>24</sup> Sur la base de la contribution de Luc Cambrezy «*Réfugiés et populations déplacées*» 15 p.

qui tendent à se pérenniser. Une meilleure connaissance de ces populations dans leur ensemble est d'autant plus souhaitable qu'une proportion difficile à quantifier de réfugiés vient grossir les rangs des migrations de travail du Sud vers le Nord.

### 3.1 - L'Afrique dans une situation difficile

Si le nombre de réfugiés en Afrique est à peu près comparable à celui de l'Europe ou de l'Asie (6 à 7 millions), les risques d'extension des conflits aux pays voisins y sont sans doute plus élevés que sur d'autres continents (cf. Soudan, Rwanda, Liberia, ...) du fait des l'artificialité du tracé des frontières et des solidarités ethniques transfrontalières. Aux conflits de la guerre froide, ont succédé des guerres civiles et autres conflits internes tout aussi créateurs de déplacements de population. Les terrains de confrontation se situent dans le registre de la conquête ou de la captation du pouvoir et de l'accès aux ressources sur fond d'appartenance, ethnique, régionale ou religieuse. Au total, ces conflits révèlent l'échec ou l'extrême fragilité des constructions nationales sur un continent où les carences en matière d'éducation handicapent gravement les aspirations démocratiques.

### 3.2 - Des estimations controversées

Aux problèmes politiques, mais aussi logistiques et financiers que pose l'accueil des réfugiés, s'ajoute le manque de données à leur sujet. Comment gérer des populations dont on ignore même l'effectif et la structure, c'est-à-dire les besoins ? Si une orientation plus humaine des politiques est souhaitable, elle ne peut se faire sans une connaissance approfondie de ces populations. Or le simple dénombrement de ces personnes pose d'autant plus question qu'une partie des réfugiés réside illégalement dans les pays voisins en se fondant dans la population des grandes villes. Par ailleurs, la définition juridique des notions de « réfugié » ou « déplacé » est souvent incertaine et il est fréquent que les uns ou les autres deviennent, au fil du temps, de « simples » migrants économiques. Tous ces éléments font que les chiffres concernant les populations réfugiées et déplacées sont souvent controversés.

### 3.3 - L'assistance humanitaire, une solution à court terme

A la demande des pays d'accueil, le plus souvent incapables de faire face à ces flux de population, les populations réfugiées sont prises en charge par l'aide internationale. On distingue trois types d'accueil : l'accueil en ville, l'attribution de terre en milieu rural ou l'installation dans des camps créés à cet effet. La dernière option est la plus courante dans les pays du Sud : elle concerne plus de 80 % des réfugiés recensés en Afrique et en Asie. La localisation des camps est en partie fonction des points d'entrée des réfugiés. Généralement situés non loin des frontières, l'isolement de ces camps garantit le contrôle des réfugiés que les pays d'accueil redoutent de voir se disperser et se fondre dans les villes. De fait, un nombre important (mais mal connu) de réfugiés passe à travers les mailles de l'assistance humanitaire, alimentant la croissance urbaine et les flux migratoires internationaux. De ce point de vue, le parallèle avec les préoccupations des pays du Nord en ce qui concerne les migrations internationales s'impose.

Le confinement des réfugiés pour une longue durée dans des camps pose question. Outre qu'il s'agit d'un problème majeur au regard des droits de l'homme, la pérennisation de ces structures entraîne une croissance de la population par simple accroissement naturel. Par ailleurs, faute de solution politique à ces conflits lointains (et souvent oubliés des médias), le risque existe de voir les pays donateurs se détourner de ces populations. La réduction de l'aide

menace alors le fragile équilibre des camps et peut alors pousser les réfugiés vers de nouvelles errances. Entre la solution peu satisfaisante du camp de réfugiés (qui dans tous les cas devrait rester une solution de court terme) et la réticence des pays d'accueil à pratiquer une politique d'asile généreuse, la voie est étroite : elle passe par la prévention des conflits.

## **4 - Migrations internationales<sup>25</sup>**

Les principes sur la régulation des migrations mis en avant lors de la conférence du Caire ont trouvé peu d'applications concrètes. Pourtant, dix ans plus tard, les enjeux politiques, économiques ou sociaux de la question migratoire se posent avec encore plus d'acuité. La faible natalité et le vieillissement de la population en Europe soulignent l'importance future de l'immigration alors que les politiques qui tendent à la favoriser semblent inacceptables pour la société civile des pays d'immigration.

### **4.1 - Une réalité diverse et complexe**

De nombreuses théories s'offrent pour réfléchir aux déterminants de la migration mais trop souvent, seul le point de vue du Nord est pris en compte ; la réflexion se limitant à l'étude des conséquences de l'arrivée des migrants. Le modèle économique classique de l'offre et de la demande qui ajusterait les besoins des entreprises du Nord à l'offre de main-d'œuvre des pays du Sud ou le modèle démographique (excédent démographique dans le Sud répondant au déficit dans le Nord) sont insuffisants car de caractère trop simple, eu égard à la complexité des fluctuations économiques et démographiques. La recherche actuelle sur la migration insiste désormais sur le rôle des ménages et des différentes organisations sociales intermédiaires, de la famille au réseau ou au groupe ethnique. Pour comprendre la logique du migrant et des populations migrantes, il est en effet indispensable de prendre en considération la fragilité de leur économie familiale d'origine, mais également la richesse des liens sociaux qu'ils pourront mobiliser au cours de leur parcours migratoire.

Les migrants internationaux représentent un peu moins de 3% de la population mondiale, une population relativement modeste mais inégalement répartie ; les proportions de migrants sont cinq fois plus élevées dans les pays du Nord que dans le reste du monde (8,7% dans les pays développés contre 1,5 % dans les pays en développement). Ils tendent à se concentrer autour des grands pôles économiques mondiaux. L'apport migratoire joue un rôle démographique important dans les pays du Nord en raison de leur propre accroissement naturel faible, alors que dans les pays du Sud, l'impact de l'émigration reste insignifiant globalement par rapport aux rythmes d'accroissement encore très soutenus. Cependant l'émigration touche des régions spécifiques, et les migrations de retour au pays d'origine, s'effectuent plutôt en zone urbaine ou périurbaine qu'au village d'origine.

### **4.2 - Les politiques migratoires**

La faiblesse structurelle des pays d'émigration vis-à-vis des pays d'immigration fait que ce sont ces derniers qui sont en mesure d'infléchir l'orientation des flux migratoires. Les pouvoirs publics prennent donc des séries de mesures pour contrôler l'immigration sur leur territoire. C'est pourtant en s'intéressant aussi à l'émigration qu'on comprend mieux les dynamiques à l'œuvre dans le passage des frontières. Les politiques migratoires se durcissent

---

<sup>25</sup> Sur la base de la contribution de Christophe GUILMOTO et Frédéric SANDRON « *Les migrations internationales* » 15 p.

sauf pour les migrants hautement qualifiés que les pays développés souhaitent attirer ; pour ces détenteurs d'un fort capital « culturel » la mondialisation joue très bien son rôle.

La diversité et la complexité des situations rendent difficile l'établissement de lien de causalité entre migration et développement. La migration demeure un facteur exogène, et donc par définition « insuffisant à créer à lui seul les conditions d'un réel développement ». Cependant les migrations internationales ne sont pas sans provoquer une redistribution spatiale interne de la population des pays du Sud.

Le progrès des idées mondialistes, favorables à la libre circulation des biens et des capitaux, ne rend que plus incongrue la fermeture progressive des frontières, officiellement prônée par les gouvernements des pays occidentaux, même si la capacité des démocraties libérales à freiner l'immigration demeure incertaine. Une gestion raisonnée et humaine des migrations ne pourra se mettre en place que si elle concilie les intérêts des pays de départ et ceux des pays d'arrivée.

## **5 - Recommandations**

En l'état des connaissances actuelles nous ne savons pas: quels sont les limites et les risques liés à la croissance des villes du Sud; si les équilibres écologiques ne seront pas gravement affectés par les mouvements de population ; si les luttes pour l'appropriation de l'espace ne dégèneront pas en conflit, multipliant ainsi les populations déplacées.

L'ampleur et l'intensité récente des phénomènes qui modifient le peuplement de la planète nécessitent, d'une part qu'on améliore la connaissance des processus en cours et que d'autre part s'instaure un véritable dialogue entre le Nord et le Sud. Nous recommandons:

\* Dans le domaine de la recherche :

- Améliorer la collecte des données à des niveaux fins pour une meilleure compréhension du peuplement des grandes villes et plus généralement améliorer l'état des connaissances, en ce qui concerne les dynamiques de peuplement prévoir et planifier, en harmonisant les définitions: urbain, rural, réfugié, déplacé, en affinant les concepts utilisés (ex. lieu de résidence) et en développant les approches spatialisées (SIG, Observatoires spatio-temporels).
- Favoriser les études sur les migrations qui prennent en compte les points de vue tant des sociétés d'origine que des sociétés d'arrivée.
- Progresser dans la connaissance des relations complexes qui s'établissent entre mobilité des populations et équilibres environnementaux.

\* D'établir un dialogue en vue de :

- Mieux gérer la croissance et la mobilité et en particulier en associant les pays d'origine à la gestion des migrations internationales.
- Définir des principes de bonne gouvernance pour éviter de créer de nouvelles vagues de réfugiés.
- Partager les efforts à faire pour améliorer l'administration et la gestion des populations en ce qui concerne tant la population urbaine que la population des camps de réfugiés.
- Réfléchir aux meilleures solutions pour maintenir l'équilibre entre la distribution spatiale des populations et l'environnement.